

COMITE d' ETUDES et d' AMENAGEMENT

du MORVAN

Un BILAN d' ACTIVITES TRENTENAIRE
1952-1982

En avril 1952, le C. E. A. M. (association loi 1901) est fondé dans le but de susciter les mesures agricoles, industrielles et touristiques nécessaires pour limiter l'exode rural et favoriser l'expansion économique de la région du Morvan.

Depuis cette date, animé par une équipe toujours renouvelée de bénévoles venus de tous les horizons professionnels du Morvan, et soutenue par de nombreux adhérents réunis chaque année dans une assemblée générale dynamique et assistée souvent par les collectivités publiques, il agit dans quatre directions : industrie, agriculture, tourisme, actions générales.

Après avoir été par sa position de pionnier le seul organisme régional à susciter la coordination sur place des administrations des différents ministères et du commissariat au plan, il s'est orienté au fur et à mesure de la mise en place de ces mesures vers les tâches professionnelles, tandis que revenait au Syndicat Mixte des Communes du Parc du Morvan la charge officielle de répartition des crédits publics.

Ainsi ce comité est devenu peu à peu une association fédératrice d'une dizaine de groupements professionnels qu'il a créés et aidés tout au moins dans la phase de lancement :

- coopérative agricole ou S. A. M. C. O.
- commission industrielle
- association du tourisme en Morvan
- association des éleveurs de poneys Connemara
- association des gîtes d'enfants
- comité des prix du pionnier et de l'essor du Morvan
- commission de l'habitat rural
- groupement de recherche et de concertation agricole du Morvan
- association de Saulieu - T. G. V.
- association des pionniers du Morvan
- association familiale de Saulieu-Liernais

Il joue auprès d'eux le rôle d'animateur professionnel et d'informateur économique, grâce à la liaison avec leurs présidents, tous adhérents au C. E. A. M., avec les différents agents économiques par l'intermédiaire de correspondants locaux (d'anciens cadres retraités des affaires) et avec l'ensemble des personnalités et agents économiques par sa feuille de liaison "la Lettre Morvandelle".

I * N * D * U * S * T * R * I * E

A partir de la guerre 1940-1945 et jusqu'en 1954, très peu d'emplois étaient créés dans les principaux pôles urbains du Morvan qui sont Autun, Avallon, Château-Chinon et Saulieu, tandis qu'en milieu rural, l'exode agricole n'offrait aux jeunes migrants que des emplois sur les grandes villes comme Paris, Lyon ou Dijon.

Aussi, le C. E. A. M., créé en liaison avec les services de décentralisation industrielle du ministère de la reconstruction et du logement, s'applique à provoquer, soit directement, soit par ses innombrables démarches et sa collaboration auprès des maires et comités d'expansion, ces emplois industriels qui peuvent s'évaluer aujourd'hui à plus d'un millier, dont 700 en milieu rural.

Cette assistance technique et administrative s'étend peu à peu aux chefs d'entreprises déjà en place pour lesquels sont obtenus, au fil des années, des amendements relatifs aux réglementations régionales (URSSAF), des facilités financières, des opérations d'information et d'aménagement de meilleure productivité, des obtentions de marchés à l'exportation ou de sous-traitance, de rapprochement d'entreprises ainsi que des appuis lors de recherches de solutions avec les administrations...

Depuis quelques années, alors que la décentralisation industrielle est tarie du fait de la crise, le C. E. A. M. poursuit une action fondamentale en matière de développements de projets d'informatique et électronique adaptés au Morvan, comme des exploitations industrielles des bois de tituration et de chauffage.

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons constater avec satisfaction qu'après décentralisation sur notre initiative des premiers établissements industriels à Avallon, Saulieu, Luzzy, les municipalités ont poursuivi et amplifié cette action par la création de zones industrielles avec développement d'entreprises "in situ" de telle sorte que, sur la périphérie nord et est du Morvan, la décroissance démographique est arrêtée et que la population s'accroît dans l'Avallonnais ; le mouvement était lancé et l'un de nos objectifs pratiquement réalisé.

Principales actions industrielles auxquelles le C. E. A. M. a collaboré

- 1957 : implantation d'un atelier de jouets à Saulieu devenu après des cessions successives un établissement de la société Lara : 40 emplois créés
- 1958 : création d'un atelier de moulages plastiques : 120 emplois créés
- 1959 : implantation de la société de roulements à billes R. K. S. à Avallon ; 350 emplois créés
- 1959 : implantation d'un atelier de mécanique légère devenu après cessions successives la société Line Précision à Luzu ; 100 emplois créés
- 1960 : implantation des établissements de confection Aaron à Arleuf ; 140 emplois créés
- 1960 : implantation des établissements de confection Robelin à Luzu ; 25 emplois créés
- 1960 : création de la zone industrielle de Liernais, avec implantation ultérieure des établissements Simon ; 150 emplois créés
- 1961 : implantation des établissements de galvanoplastie Métargent à Avallon ; 60 emplois créés
- 1964 : implantation des établissements R. Aaron à Saulieu ; 80 emplois créés
- 1972 : implantation de la S. A. M. O. P. à Autun ; 40 emplois créés

(une de ces entreprises a dû fermer ses portes)

A*G*R*I*C*U*L*T*U*R*E

Hormis les contacts nécessairement épisodiques des ingénieurs des directions des services agricoles départementaux et des agriculteurs du Morvan, ceux-ci étaient livrés vers les années 1950 sur le plan technique à un complet isolement. C'était d'autant plus grave qu'ils devaient affronter la course à la productivité alors que les conditions de culture de notre région sont nécessairement handicapées par les difficultés du relief, du sol et du climat. S'il n'a pas pu stopper l'exode agricole, au moins a-t-il essayé de tirer parti au maximum des moyens à sa disposition pour revaloriser les débouchés agricoles et apporter par les conseillers agricoles les aides et les informations les plus judicieuses en la matière.

L'objectif prioritaire était donc la mise en place de conseillers agricoles dont le nombre -rarement dépassé dans d'autres secteurs- atteignait vers 1960 la proportion de un conseiller pour quinze communes, grâce à un

Foyer de Progrès Interdépartemental (le seul en France) et des conseillers mis à la disposition par les organisations professionnelles (chambre d'agriculture, zones témoins). Les résultats peuvent être difficilement chiffrables du point de vue global, mais il faut constater qu'à l'époque (1960) les agriculteurs qui ont suivi ces conseillers obtiennent des progrès très sensibles dans la culture des céréales (rendements augmentés d'un tiers) tandis que, par l'extension des cultures fourragères et de l'alimentation rationnelle du bétail, ils sont parvenus à accroître les cheptels de façon sensible.

Par suite de la réforme Pisani (1964), le C. E. A. M. n'a plus en charge cette vulgarisation agricole, mais s'oriente vers la recherche de solutions plus adaptées à l'environnement de la région. Par la création d'un centre d'études techniques touristiques et agricoles en Morvan (CETTAM), il lance l'élevage du poney Connemara en Morvan, et avec l'aide de conseillères des chambres d'agriculture, l'association des gîtes d'enfants regroupant en Saône-et-Loire une quarantaine de fermières disposées à recevoir des enfants de la ville en vacances. D'autres sections permettent de mobiliser des personnes actives sur les problèmes de pisciculture, d'accueil à la ferme, de loisirs. Enfin, un groupe de recherches et de concertation agricole du Morvan (le GRECAM) se spécialise sur l'adaptation de nouvelles techniques comme le plein air intégral des bovins, le drainage en sols ferrugineux, l'enquête économique sur les différentes possibilités de spéculation bovine...

Parallèlement à cette action technique, le C. E. A. M. suscite et aide la société agricole morvandelle coopérative (SAMCO) destinée à commercialiser certains produits du Morvan, comme les sapins de Noël et les semences de pommes de terre (durant un certain temps). Il apporte aussi sa contribution à la commercialisation du Charolais avec l'un de ses membres fondateurs, le comité agricole de Saulieu.

Sur un plan plus général, il ouvre des négociations dès 1974 avec la communauté européenne pour obtenir que le Morvan soit retenu comme zone défavorisée. Si les résultats ne furent pas ceux que l'on pouvait espérer, il faut toutefois signaler que l'obtention de cette dénomination à Bruxelles permit par la suite aux représentants des agriculteurs de revendiquer le classement du Morvan comme zone de Piémont avec les primes afférentes aux éleveurs, et au ministère de l'agriculture d'affecter à la région un supplément de crédits du FEOGA.

Beaucoup d'actions citées dans cette introduction agricole relèvent à présent d'associations soutenues par le C. E. A. M. : la motivation de leurs adhérents concernés devient le plus sûr garant de leur pérennité et trace en la matière l'avenir de la politique agricole du C. E. A. M.

Principales actions agricoles auxquelles le C. E. A. M. a collaboré

- 1952 : un conseiller est mis à la disposition du C. E. A. M. par les chambres d'agriculture avec pour missions : reboisement, habitat rural
- 1954 : création d'une zone témoin à Ouroux en vue d'améliorer les rendements ; brochure de vulgarisation pour informer les exploitants agricoles
- 55-56 : création du Foyer de Progrès Agricole interdépartemental : 1 ingénieur, 4 conseillers techniques
- 1963 : le foyer de progrès agricole s'étend sur 124 communes du Morvan
- 1957 : constitution d'une coopérative de vente de sapins de Noël ; elle deviendra la SAMCO toujours en activité en 1982
- 1962 : le C. E. A. M. obtient qu'un poste d'agent de regroupement foncier soit créé
- 1963 : la SAMCO écoule 100 000 sapins et valorise d'un tiers la valeur de sapin chez le producteur
- 1969 : le C. E. A. M. pose la candidature du Morvan comme zone de rénovation rurale ; il contribue à la création d'un groupement national des éleveurs de races spéciales de viande
- 1971 : création du CETTAM, centre d'études techniques, touristiques et agricoles du Morvan : 80 membres, 4 sections : pisciculture, accueil, loisirs et cheval
- 1972 : organisation d'une journée d'information sur l'ensilage du "maïs"
- 1973 : création d'un poste de conseillère agro-touristique débouchant sur de nombreuses et intéressantes initiatives ; organisation d'une session d'études du Charolais ; mise en route d'une étude sur l'implantation en Morvan de poneys Connemara
- 1974 : intervention du C. E. A. M. pour l'inscription du Morvan en zone défavorisée au niveau européen
- 1975 : l'association des éleveurs de poneys Connemara est créée et participe à de nombreux concours ; elle regroupe en 1982 trente éleveurs et remporte de nombreux prix à Cluny, Paris, Moulins, Saintes, Blois, Aurillac et Brives
- 1976 : création à Château-Chinon d'un centre de recherches et de concertation agricoles travaillant avec l'INRA : le GRECAM
- 1977 : contribution au comité agricole de Saulieu pour la recherche effective de débouchés pour la viande de Charolais en France comme à l'étranger

- 1978 : les premières primes de zones défavorisées sont distribuées ; création de l'association pour l'accueil d'enfants en milieu rural du Morvan ; en 1981, l'association a "produit" 1 612 journées d'enfants répartis dans 32 familles

Nous avons volontairement abrégé l'action d'information qui s'est traduite au cours des années par des centaines de réunions dans les villages, tenues aussi bien par les conseillers agricoles que pour une cinquantaine d'entre elles par l'équipe du C. E. A. M. elle-même.

T * O * U * R * I * S * M * E

Lorsque, au cours de la décennie 1950-1960, l'automobile fut à la portée de larges couches de la population, le Morvan connut un afflux de vacanciers et cette "montagne la plus proche de Paris" n'était pas équipée pour leur accueil : pas de terrains de camping, lacs non aménagés, hôtels anciens, et en 1956 les syndicats d'initiative ne pouvaient satisfaire qu'un dixième des demandes de séjour.

En 1952, l'Association du Tourisme en Morvan regroupait des syndicats d'initiative et entreprenait la mise en place de terrains de camping accompagnée d'une publicité à l'échelon national (tenue d'un stand du salon du camping).

En 1957, le C. E. A. M. obtenait des crédits nécessaires à l'affectation d'un poste de conseiller touristique (le seul en France à l'époque) qui devait amplifier cette action. Il allait bientôt généraliser l'implantation des terrains de camping municipaux, et créer un centre d'études hôtelières où, sur les 5 hôteliers concernés, 4 allaient procéder à des investissements valables dont un fit école en France : la chaîne Courte-Paille. De multiples autres actions devaient être poursuivies depuis les diverses actions publicitaires jusqu'à la mise sur pied de financement pour l'agrandissement de plus d'une dizaine d'hôtels ou la collaboration de chantiers de jeunes. Et nous ne voudrions omettre toute l'information nécessaire au démarrage des gîtes et du camping à la ferme.

L'équipement pour un aménagement touristique devait nécessiter le concours des collectivités locales, comme devait le préciser en 1964 le délégué à l'aménagement du territoire. Ce sera le point de départ d'un long processus pour motiver les communes à se regrouper en syndicats de communes -Montsauche en particulier- pour y intéresser les présidents de conseils généraux et pour regrouper les représentants de l'administration et les élus au sein de l'association régionale du Morvan. Il en résultera des affectations de crédits spéciaux comme ceux du 5e plan qui ont permis l'aménagement du lac des Settons. C'est à partir de ce moment que le Morvan bénéficiera de priorités dans les équipements publics tels que les routes, les adductions d'eau...

Ce sera aussi au cours d'une des réunions des présidents des conseils généraux que naîtra l'idée de fonder en Morvan un Parc Naturel Régional. En fait, l'administration du Parc devait fusionner par la suite avec cette association régionale du Morvan qui est devenue le Syndicat Mixte des communes du Parc du Morvan. Malheureusement la priorité accordée à des intérêts politiques de court terme allait rendre difficile la collaboration avec ces organismes destinés pourtant à oeuvrer comme leur charte l'indique, en étroite liaison avec les initiatives de la base.

Le C. E. A. M. poursuit depuis lors son action de regroupement des professionnels concernés par le tourisme en continuant sa publicité régionale dont le calendrier des fêtes est un témoignage si apprécié et demandé de la part des syndicats d'initiative. Ces regroupements peuvent revêtir d'autres formes comme les derniers nés : l'association des pionniers rattachée au C. E. T. T.A.M. ou l'association Saulieu-T. G. V. destinée à canaliser le flux des voyageurs potentiels du T. G. V. par un accueil et une animation revitalisante pour le tourisme régional.

Principales actions du tourisme auxquelles le C. E. A. M. a collaboré

- 1952 : l'association du Tourisme en Morvan est créée
- 1957 : création d'un poste de conseiller touristique ; début de réalisation de camping et gîtes de France ; publicité touristique (participation au Salon de Camping, articles de presse, panneaux routiers) ; mise au point de financement pour l'agrandissement d'hôtels
- 1960 : création de syndicats d'initiative à Quarré-les-Tombes et Liernais
- 1961 : création du grand prix littéraire du Morvan ; nombreuses émissions de publicité touristique à la radio et à la télévision ; création d'un centre d'études hôtelières
- 1964 : démarrage du processus destiné au regroupement des élus, administrations et maires pour un équipement touristique régional
- 1966 : création de l'association régionale du Morvan et du Parc Naturel Régional
- 1969 : chantiers de jeunes en Morvan "caravelles"
- 1971 : publication d'un calendrier des fêtes en Morvan ; publication d'un dépliant sur les centres équestres
- 1977 : le commissariat général au tourisme fait diffuser par radio les principales fêtes du Morvan
- 1980 : le MORVAN en FETE a dix ans et se perfectionne chaque année ; il est réclamé partout

Comme pour les actions agricoles, il n'a pas été mentionné toutes les multiples tâches d'information comme les nombreuses et diverses opérations de publicité qui ont jalonné les années d'activités de notre conseiller touristique M. de Rincquesen.

A * C * T * I * O * N * S * d' * O * R * D * R * E * G * E * N * E * R * A * L

Il n'est plus possible de nos jours d'entreprendre la moindre action économique sans interférer sur la vie publique et une participation à double sens entre représentants des pouvoirs publics et agents économiques est inéluctable. Un environnement favorable à tous est à ce prix. Ainsi, malgré le partage des tâches que nous signalions en début de cette note, les responsables du C. E. A. M. se doivent de veiller à obtenir une politique d'accompagnement aussi efficace que possible aux efforts tentés par les uns et les autres.

Les deux exemples vécus de l'habitat rural ou des associations familiales le prouvent.

Face à la vétusté du logement dans tout le Morvan, le C. E. A. M. eut la chance d'obtenir de la part des comités d'habitat rural de la région, comme des élus, que des opérations programmées d'amélioration de l'habitat couvrent l'ensemble du Morvan et permettent cette rénovation de l'habitat. Le nombre des dossiers d'aide à cette rénovation témoigne de l'intérêt suscité par une très grande partie de la population concernée, tandis qu'on a pu constater le maintien des emplois du bâtiment en pleine crise : il est possible d'avancer que dans les cantons où les O. P. A. H. sont en cours, le carnet de commandes des artisans a doublé.

En ce qui concerne les problèmes familiaux, les jeunes foyers comme les personnes âgées étaient particulièrement isolés dans les cantons de Saulieu et Ljernais. Sous l'impulsion du C. E. A. M., une association familiale fut créée en 1972, et permit de procurer cette aide à une quarantaine de personnes du 3e âge sous forme de service d'assistance ménagère, et aux jeunes ménages sous forme d'assistance sanitaire et sociale. Cela s'est traduit en outre par l'emploi à temps partiel d'une vingtaine d'aides ménagères et de deux aides familiales. Ces faits témoignent ainsi d'une heureuse conjonction de l'amélioration de l'environnement et de la création d'activités.

C'est dire la raison pour laquelle le C. E. A. M. maintient cet ensemble de relations aussi bien localement que sur le plan régional ou national. Sur le plan local les efforts les plus notoires méritent d'être connus de l'opinion publique régionale tant à titre d'encouragement de leurs auteurs, qu'à celui de témoignage de la vitalité de notre région : c'est la raison d'être des Prix du Pionnier et de l'Essor du Morvan.

Au plan régional ou national, il est évident que des contacts permanents impliquant rapports et notes précises doivent faciliter l'insertion de notre région dans la politique d'aménagement rural à laquelle le C. E. A. M. a participé d'ailleurs par sa présence à la confédération nationale de l'aménagement rural durant une vingtaine d'années.

Principales actions d'ordre général auxquelles le C. E. A. M. a collaboré

- depuis 1952 : le C. E. A. M. se tient au courant de la situation démographique grâce au concours de l'I. N. S. E. E.-Dijon ; il se tient informé de toutes études de caractère universitaire le concernant ; il effectue des démarches auprès des pouvoirs publics et participe aux plans et politiques d'aménagement rural ; il assure le contact avec les forces vives du Morvan en particulier par de nombreuses réunions professionnelles
- 1972 : création de l'association familiale de Saulieu-Liernais
- 1975 : un montage audio-visuel sur le Morvan a reçu un prix de l'association des experts du tourisme ; le prix pour la promotion du Morvan est créé en liaison avec la fondation pour l'art et la recherche ; ce prix décerné chaque année deviendra le prix pionnier du Morvan
- 1979-1982 : les organismes d'habitat rural se sont déterminés sur les instances du C. E. A. M. en faveur d'actions globales permettant l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie : opération d'amélioration de l'habitat
 - à Saulieu, aides à près de 300 dossiers
 - à Château-Chinon et Montsauche, 400 dossiers
 - Saône-et-Loire, études en cours pour une opération identique
 - Yonne, études en cours pour une opération identique

L'habitat s'améliore très nettement en Morvan : il n'est que de se promener pour voir de nombreux chantiers.

Dans l'aménagement du territoire, nul ne peut s'arroger le droit à la paternité absolue d'une action économique : celle-ci dépend de beaucoup trop d'acteurs, depuis l'agent économique jusqu'aux chefs d'entreprise, aux élus et aux pouvoirs publics. Ainsi le C. E. A. M. ne revendique-t-il pas dans ce contexte un rôle de leader, voire de messie. Notre équipe peut seulement se féliciter d'avoir pu, dans son action de catalyseur, trouver sur son chemin des collaborations nombreuses et de qualité qui ont abouti à une oeuvre somme toute positive confirmée par les résultats indiqués ci-dessus.

C'est dire les sincères remerciements que notre comité peut adresser aux centaines de professionnels du Morvan qui l'ont suivi dans tous les domaines, depuis trente ans. Que cette oeuvre d'une génération déjà confortée par les résultats démographiques positifs d'une partie du Morvan, puisse produire enfin les fruits de cette tâche tenace : à savoir le repeuplement et l'amélioration du cadre de vie du "Morvan où il fasse bon vivre pour tous".

Liste des ASSOCIATIONS créées et assistées par le C. E. A. M. :

- coopérative agricole ou S. A. M. C. O.
- commission industrielle
- association du tourisme en Morvan
- association des éleveurs de poneys Connemara
- association des gîtes d'enfants
- comité des prix du pionnier et de l'essor du Morvan
- commission de l'habitat rural
- groupement de recherche et de concertation agricole du Morvan
- association de Saulieu-T. G. V.
- association des pionniers du Morvan
- association familiale de Saulieu-Ljernais